



Un cimetière enherbé

Jarnages (23)

À Jarnages, semer plutôt que bétonner : un entretien sobre, écologique et apaisé du cimetière.



Quelques mots sur le programme

En 2019, la commune de Jarnages engage une démarche de sobriété d'entretien dans son cimetière. Les graviers, instables et difficiles à maintenir propres, ne convenaient plus aux usagers, notamment aux personnes âgées. Refusant le goudron et les produits chimiques, la municipalité a opté pour un enherbement intégral des allées et intertombes. Cette solution, simple et économique, a transformé la gestion du site: plus de désherbage, seulement deux à trois tontes par an et un passage ponctuel du rotofil. Pour la mairie, c'est un modèle d'efficacité et de bon sens : moins de coûts, plus de confort, et un cadre désormais apaisé, à l'image d'un jardin communal.



Mémento

- Maître d'ouvrage : Mairie de Jarnages
- Concepteur : maîtrise d'œuvre interne
- Année de réalisation : 2019
- Coût de travaux : 31 637,16€
- Surface totale : 3 000 m²
- Techniques employées : semis direct, entretien sobre, gestion différenciée, aucun arrosage et aucun désherbage chimique

Les + du projet

- Protection de la ressource en eau,
- Sobriété d'entretien,
- Palette végétale adaptée,
- Biodiversité valorisée,
- Amélioration du confort et du cadre de recueillement.

Un projet vertueux pour la ressource en eau

La mise en herbe des allées répond aussi à un enjeu essentiel de préservation de la ressource en eau. Les sols redevenus perméables permettent l'infiltration directe des pluies et limitent le ruissellement. Aucun arrosage n'est nécessaire : les mélanges de végétaux à pousse lente, adaptés aux terrains pauvres et secs, supportent la chaleur estivale comme les périodes humides. Ce choix réduit les îlots de chaleur et améliore le confort thermique du site.



Biodiversité et palette végétale adaptée

Loin d'un simple verdissement, la mise en herbe du cimetière a permis de recomposer un écosystème discret mais fonctionnel. La palette végétale repose sur des espèces locales et rustiques, choisies pour leur port bas, leur résistance et leur capacité à stabiliser le sol. En pieds de murs et entre les tombes, un mélange fleuri apporte couleur et diversité sans excès, tout en attirant les pollinisateurs. Cette végétation dense et équilibrée limite naturellement la prolifération des plantes adventices. Le cimetière retrouve ainsi sa fonction première : un lieu de recueillement apaisé, respectueux du vivant comme de la mémoire.



Panneau à l'entrée du cimetière - ©CAUE23



Intertombes fleuries - ©CAUE23

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE de la Creuse : caue23.fr
- Les conseillers du CAUE de la Creuse sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Contact par mail au caue23@caue23.fr ou par téléphone au 05 44 30 27 56.